

Séance du Vendredi 25 avril 2014

Objet : Modifications relatives au tableau des effectifs du personnel communal.

1. Transformation d'un poste d'adjoint technique de 1^{er} classe à temps complet à un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
2. Transformation de deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 32h00 à 35h00.
3. principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face a un besoin lié a un accroissement temporaire d'activité sur une période de 12 mois.